



17 Bis rue de la Mairie
50330 VICQ-SUR-MER
Tél : 02.33.54.31.96
Mail : mairie@vicq-sur-mer.fr

ARRETE DE VOIRIE PORTANT AUTORISATION DE VENTE AU DEBALLAGE

A2025-051

Le Maire de VICQ SUR MER

Vu le Code général des collectivités territoriales notamment les articles L.2212-2 et suivants ;
Vu la loi du 25 juin 1841 complétée par celle du 30 décembre 1906 relative aux ventes au déballage ;
Vu le décret no 62-1463 du 26 novembre 1962 modifié par décret no 89-690 du 22 septembre 1969 ;
Vu l'arrêté préfectoral n°44-2020 du 31 mars 2020 interdisant l'accès au littoral ;

Considérant la demande de vente au déballage pour un vide-maison par Mme Cécile POUHIER pour M. Auguste POUHIER, au 50 rue du Gravier 50330 Vicq-sur-mer, le 19 juillet 2025 de 10h à 17h ;

Arrête

Article 1 : L'autorisation sollicitée par Mme Cécile POUHIER lui est accordée pour organiser un vide-maison, au 50 rue du Gravier 50330 Vicq-sur-mer, le 19 juillet 2025 de 10h à 17h.

Article 2 : Pendant la durée de cette vente, il est interdit à Mme Cécile POUHIER de recevoir dans le lieu où il organise son vide-maison, des marchandises différentes de meubles, vaisselle et petits outillages.

Article 3 : Le présent arrêté qui sera notifié à Mme Cécile POUHIER sera affiché par ses soins, sur les lieux de la vente.

Article 4 : Le Maire de Vicq sur Mer et Monsieur le commandant de brigade de gendarmerie sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Vicq sur Mer, le 26 juin 2025

Le Maire

Dominique HAUCHECORNE

